731656-2026 - Mise en concurrence

France – Pièces pour navires de guerre – M26T20025 - Fourniture de matériels électroniques courants pour les forces armées françaises
OJ S 205/2026 22/10/2026
Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: MARINE/DCSSF/DSSF/TOULON
Adresse électronique: dssf-toulon.charge-suivi.fct@intradef.gouv.fr
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: M26T20025 - Fourniture de matériels électroniques courants pour les forces armées françaises
Description: Le présent avis concerne un accord-cadre à commandes en ligne, via un catalogue électronique, portant sur l'approvisionnement de matériels électroniques courants pour les forces armées françaises. Le projet de marché porte sur une offre de fournitures suffisamment étendue pour répondre à la diversité des besoins. Ce projet s'adresse exclusivement à des fabricants ou à des distributeurs de composants électroniques, ayant une gamme de produits développée et accessible directement en ligne (catalogue électronique) et avec paiement par carte-achats. Il concerne essentiellement le matériel d'utilisation courante, non spécialisé, peu coûteux et facile à approvisionner dans des délais très courts inférieurs à 30 jours. Forme du marché : Le présent avis concerne un marché de défense ou de sécurité ayant pour objet « la fourniture de matériels électroniques courants pour les forces armées françaises ». L'accord cadre est à commandes par carte achat 3 sur catalogue électronique, conformément aux dispositions de l'article L. 2325-1 du code de la commande publique et selon les modalités précisées au II.2.2. En application de l'article R. 2362-9 du code de la commande publique, les offres devront comporter un catalogue électronique aux conditions fixées par l'acheteur. Elles peuvent être accompagnées par d'autres documents qui les complètent. La procédure est un appel d'offres restreint avec réduction du délai de réception des candidatures et des offres à 10 jours, conformément aux dispositions de l'article R. 2361-6 du Code de la commande publique. La présente publication concerne uniquement un appel à candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner. Mots descripteurs : matériels électroniques (articles)
Identifiant de la procédure: 0a54cde3-f909-4836-aff5-f51610f43820
Identifiant interne: M26T20025
Type de procédure: Restreinte
La procédure est accélérée: oui
Justification de la procédure accélérée: Justification du choix de la procédure accélérée : Le présent marché fait suite à une première procédure déclarée sans suite pour des motifs extérieurs au pouvoir adjudicateur liés à l'incomplétude des offres reçues. La relance de la procédure intervient alors que le marché actuellement en cours arrive à échéance. Le respect des délais habituels de procédure pourrait entrainer une rupture de service importante et des

désagréments importants pour les unités impactant la disponibilité des EFM. Afin de palier a ce risque, il est nécessaire de relancer une procédure dans les meilleurs délais et de recourir aux délais réduits de réception des candidatures et des offres autorisées en situation d' urgence. Publication antérieure concernant le même marché : Numéro de l'avis au JOUE : 55298-2026 du 26/01/2026

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures
Nomenclature principale (cpv): 35520000 Pièces pour navires de guerre
Nomenclature complémentaire (cpv): 31711100 Composants électroniques

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)
Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Pour les candidats établis dans l'Union européenne (hors France) : 1°) le formulaire DC1 renseigné dans son intégralité et PDifié, accessible sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat ou une lettre de candidature avec informations équivalentes ; 2°) le formulaire DC 2 renseigné et PDifié, accessible sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat ou document équivalent ; 3°) tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du candidat conformément au 3° de l'article R. 2343-3 du code de la commande publique ; 4°) un extrait du registre pertinent ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique, attestant de l'absence de cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2341-1, aux 1° et 3° de l'article L. 2141-4 ainsi qu'à l'article L. 2341-3 du code de la commande publique ; Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs et moyens de preuve mentionnés aux articles R. 2143-7 à R. 2143-9 et à l'article R. 2343-8 du code de la commande publique, ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les motifs d'exclusion de la procédure de passation, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'est pas prévu, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d' origine ou d'établissement du candidat. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire ou procédure équivalente régie par le droit étranger, il produit la copie du ou des jugements prononcés conformément à l'article R. 2343-9 du code de la commande publique. 5°) un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L. 2341-2 du code de la commande publique ; 6°) un document mentionnant leur numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts ou, si le candidat n'est pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France ; 7°) un document attestant de la régularité de leur situation sociale au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l' organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant qu'ils sont à jour de leurs déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale ; 8°) lorsque leur immatriculation à un registre professionnel est obligatoire

dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l' adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) s'ils sont en cours d' inscription, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. 9°) une liste nominative des salariés étrangers employés, s'ils sont soumis à l' autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du code du travail, précisant pour chacun d' entre eux : date d'embauche, nationalité, type et numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail (article D 8254-4 du code du travail) 10°) l'indication des lots sur lesquels le candidat postule (en cas de marché alloti). À défaut, la candidature sera prise en considération pour l' ensemble des lots. Mise à disposition des documents de la consultation L'attention du candidat est appelée sur le fait qu'en cours de consultation, tous les renseignements seront dématérialisés sur la PLate-forme des AChats de l'État (PLACe), accessible depuis www. marches-publics.gouv.fr ou depuis le portail www.achats.defense.gouv.fr Le candidat doit s' inscrire en utilisant une adresse électronique valide. Cette adresse est la seule voie de transmission au candidat des éventuelles modifications du dossier ou des informations complémentaires survenant en cours de procédure. Il appartient donc au candidat de relever son courrier électronique régulièrement et de s'assurer que l'adresse des échanges avec la PLACE 'nepasrepondre-prod@marches-publics.gouv.fr' est accessible ou mise sur liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans son entreprise. Le candidat doit prendre ses dispositions pour permettre le traitement des correspondances avec le service dans un délai compatible avec la procédure. À cet effet, il est invité à communiquer plusieurs adresses mails en l'absence de boite fonctionnelle de l'entreprise. Dans tous les cas, l'administration ne saurait être tenue responsable de la non réception des éléments transmis en cours de consultation. Modalités de transmission des candidatures Le pouvoir adjudicateur impose la signature des documents au stade des offres. Le principe retenu est la transmission des candidatures et des offres par voie électronique. L'administration impose le mode de transmission électronique pour l'ensemble de la consultation. Pour chaque étape de la procédure, les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l' ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (article R. 2332-11 du code de la commande publique). Tout pli reçu après la date limite de dépôt ne sera pas admis. Plis par voie électronique : Le dépôt des réponses électroniques s'effectue sur la plateforme des achats de l'État accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr. Les modalités d'inscription des candidats et de dépôt des plis sont explicitées sur la plateforme des achats de l'État. En cas de difficultés, une assistance téléphonique ainsi qu'un courriel sont à la disposition des entreprises. Dans la rubrique aide un guide utilisateur entreprise est disponible et répond aux interrogations des opérateurs. Pour ce mode de transmission, l'attention des candidats est attirée sur les points suivants : - Certificat numérique Les documents transmis par voie électronique sont signés numériquement avec un certificat numérique conforme aux dispositions en vigueurs relatives à la signature électronique dans les marchés publics. Attention, la délivrance du certificat est soumise à un délai. Si le candidat n'utilise pas l'outil de signature proposé par la plateforme des achats de l'État, il fournira gratuitement la procédure permettant la vérification de la validité de la signature. - Copie de sauvegarde Les opérateurs ont la possibilité de remettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres électroniques. Le pli scellé doit impérativement et de manière lisible comporter la mention « copie de sauvegarde ». Il doit être transmis par voie postale à l'adresse figurant au point 1.1 de l'avis. - Format Les documents transmis doivent être compressés. L'administration doit

pouvoir lire et imprimer les fichiers reçus. A cet effet, il est recommandé d'utiliser la version 2010 du pack office ou des versions compatibles avec celle-ci, tous compatibles PC. Le cas échéant, le candidat consultera l'administration pour s'assurer de la possibilité d'utiliser d' autres formats. Langue Conformément à l'article R. 2343-19 du code de la commande publique, les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français conforme à l'original. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi.
Base juridique:
Directive 2009/81/CE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis
Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: M26T20025 - Fourniture de matériels électroniques courants pour les forces armées françaises.
Description: Le présent avis concerne un dépôt de candidatures. Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison, en France métropolitaine, de matériels électroniques courants appartenant aux familles de produits suivants : résistances, capacités, diodes, microstructures, circuits intégrés, transistors, bobines et transformateurs, isolateurs, fusibles, câbles, lampes, batteries, relais, solénoïdes, semi-conducteurs, composants « plug and play », capteurs/senseurs, pâtes et gels thermiques, valises multifonctions de type « Arduino » ou « Raspberry », connectiques, accessoires et petits outils spécifiques à la maintenance électronique. Ils sont destinés à couvrir les besoins, d'usage courant pour les éléments de force marine(EFM) et les éléments des forces armées (EFA). Il s'agit un accord-cadre mono-attributaire, qui s'exécute sur la base d'un catalogue électronique (dématérialisé), général accessible, pour toute la clientèle du candidat, via un site commerçant en ligne et restreint au seul périmètre de familles d'articles susmentionné avec mise en place du dispositif de la carte d'achats de niveau 3, pour assurer les paiements. Le montant maximum de l'accord-cadre est : 2.5 M€ HT
Identifiant interne: M26T20025

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures
Nomenclature principale (cpv): 35520000 Pièces pour navires de guerre
Nomenclature complémentaire (cpv): 31711100 Composants électroniques

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 84 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n’est pas réservée.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis
Critère: Inscription à un registre du commerce
Description du critère de sélection: Situation propre Les documents demandés peuvent être regroupés dans les formulaires téléchargeables sur le site https://www.economie.gouv.fr/cedef/formulaires-marches-publics dans la rubrique « formulaires ». Critères relatifs à la situation personnelle d’opérateurs économiques (susceptibles d’entraîner leur exclusion), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1 Le candidat (ou le groupement) devra produire le formulaire DC1 dans son intégralité PDifié, accessible sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat ou une lettre de candidature avec informations équivalentes et une déclaration sur l’honneur justifiant qu’il n’entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique. - Le candidat devra produire un formulaire DC 2 PDifié, accessible sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat ou document équivalent. - Si le candidat en redressement judiciaire, produire la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet, ou procédure étrangère équivalente conformément à l’ article R. 2343-9 du code de la commande publique. - le numéro unique d’identification permettant à l’acheteur d’accéder aux informations pertinentes par le biais d’un système électronique mentionné au 1° de l’article R. 2343-14 du code de la commande publique - Tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du candidat conformément au 3° de l’ article R. 2343-3 du code de la commande publique - Une attestation fiscale justifiant de la régularité fiscale - Une attestation de vigilance délivrée par l’organisme de recouvrement des contributions et cotisations sociales Pour les candidats dans l’Union européenne (hors France) : se rapporter à la rubrique V.3 renseignements complémentaires. Les candidatures n’ayant pas été écartées sont examinées au regard des conditions fixées par les articles R. 2342-4 à R. 2342-6 du code de la commande publique.

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen
Description du critère de sélection: Capacité économique et financière Critères relatifs à la situation économique et financière d’opérateurs économiques (susceptibles d’entraîner leur exclusion) Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Déclaration concernant le chiffre d’affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d’affaires du domaine d’activité faisant l’objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l’entreprise ou du début d’activité de l’opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d’affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l’opérateur économique n’est pas en mesure de produire les références demandées par l’acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l’ acheteur.

Critère: Effectif moyen annuel
Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle Critère relatifs à la capacité technique et / ou professionnelle d’opérateurs économiques (susceptibles d’entraîner leur exclusion) Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Liste des principales livraisons réalisées dans le domaine des matériels électroniques effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé). En cas d’ouverture aux pays tiers de l’UE : se rapporter à la

rubrique renseignements complémentaires. § suivant à laisser dans tous les cas : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigés - son catalogue public en ligne existant ainsi que ses différents fournisseurs ; - - sa capacité à déployer à la notification du marché un catalogue en ligne spécifique dédié à la Marine nationale ; - sa capacité à mettre en place la carte achat de niveau 3 ; - sa maîtrise d'une chaîne logistique (dont traçabilité des acheminements) permettant de réaliser la livraison de fournitures en France métropolitaine. Chaque candidat peut attester sur l'honneur des éléments dont il dispose pour prouver son niveau minimum d' aptitude professionnelle. En l'absence de ces éléments, la candidature est rejetée Chaque candidat peut attester sur l'honneur des éléments dont il dispose pour prouver son niveau minimum d'aptitude technique ou professionnelle.

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: L'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif.

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Indication obligatoire de la sous-traitance: Pas d'indication sur la sous-traitance
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français
Variantes: Non autorisée
Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/11/2026 16:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat seront fournies dans le règlement de la consultation.
Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. En application de l' article R. 2342-12 du code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. De plus, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter une offre en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Dans les choix ci-dessous, privilégier le choix du premier paragraphe en veillant à la cohérence avec la FDC. (En l'absence de cette indication, les groupements ne peuvent pas être constitués ou modifiés après la date de remise des candidatures) : - La constitution d'un groupement et la modification d'un groupement sont acceptées entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du groupement ont été autorisés à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-

contractant accepté dans la phase de candidature, et le groupement modifié ou nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.
Arrangement financier: Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : Les règlements s'effectuent par carte d'achat conformément à l'article R. 2392-13 du CCP et au décret n° 2023-209 du 27 mars 2023. Le financement est assuré exclusivement par les ressources budgétaires de l'État. La monnaie de compte est l' euro.
Sous-traitance:
Il n'y a pas d'obligation de sous-traitance.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:
Accord-cadre, avec remise en concurrence

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal administratif de Toulon
Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Toulon
Description des délais d'introduction des procédures de recours: La procédure peut faire l'objet : - d'un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, en application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative ; - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative, pouvant être exercé conformément aux termes de l'article R. 551-7 du Code de Justice Administrative, au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché ; - d'un recours en contestation de la validité du contrat, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: MARINE/DCSSF/DSSF/TOULON
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Toulon
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: MARINE/DCSSF/DSSF /TOULON
Organisation qui traite les offres: MARINE/DCSSF/DSSF/TOULON

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: MARINE/DCSSF/DSSF/TOULON
Numéro d'enregistrement: 15000106300018
Département: VAR
Adresse postale: BCRM de Toulon – DSSF Toulon – SDFC/DEJ-PASSATION - BP 25
Ville: Toulon cedex9
Code postal: 83800
Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)
Pays: France
Point de contact: BCRM de Toulon – DSSF Toulon – SDFC/DEJ-PASSATION - BP 25
Adresse électronique: dssf-toulon.charge-suivi.fct@intradef.gouv.fr
Téléphone: +33 422436039
Adresse internet: https://www.marchespublics.gouv.fr
Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.marchespublics.gouv.fr

Profil de l’acheteur: https://www.marchespublics.gouv.fr
Rôles de cette organisation:
Acheteur
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures
Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002
Nom officiel: Tribunal administratif de Toulon
Département: VAR
Adresse postale: 5 rue Jean Racine CS 40510
Ville: Toulon cedex9
Code postal: 83041
Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)
Pays: France
Point de contact: Tribunal administratif de Toulon
Adresse électronique: greffe.ta-toulon@juradm.fr
Téléphone: +33 494427930
Télécopieur: +33 494427989
Adresse internet: www.justice.gouv.fr
Adresse URL pour l'échange d'informations: www.justice.gouv.fr
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l’introduction des recours
Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000
Nom officiel: Publications Office of the European Union
Numéro d’enregistrement: PUBL
Ville: Luxembourg
Code postal: 2417
Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pays: Luxembourg
Adresse électronique: ted@publications.europa.eu
Téléphone: +352 29291
Adresse internet: https://op.europa.eu
Rôles de cette organisation:
TED eSender

Informations relatives à l’avis

Identifiant/version de l’avis: daabe2ab-45ff-4c7f-a09a-0def36210cc9 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d’avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d’avis: 18
Date d’envoi de l’avis: 20/10/2026 14:20:29 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT
Langues dans lesquelles l’avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l’avis: 731656-2026
Numéro de publication au JO S: 205/2026

Date de publication: 22/10/2026